



EDITO

Chers parents et professionnels,

Voici une nouvelle édition de « l'info nounou », concoctée par vos assistantes maternelles, alimentée par leurs expériences vécues auprès de vos enfants.

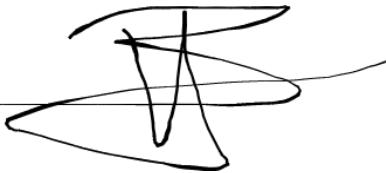
Ce numéro marque la fin de l'année, une année riche en activités, en échanges et en réflexion : semaine de la petite enfance, chasse aux œufs, ateliers des parents, etc...

Je suis heureuse de vous inviter à découvrir ce numéro 2, dans lequel vous retrouverez avec plaisir vos rubriques, qu'elles soient pratiques, instructives ou ludiques !

« L'info nounou » c'est le magazine de votre nounou, mais aussi le vôtre : chacun d'entre vous peut le faire vivre.

Très bonne lecture !

Hélène MARTIN
Conseillère Municipale déléguée à la
Petite Enfance



SOMMAIRE

La vie du Relais Petite Enfance

➤ Page 2

Charte

➤ Page 3

Zoom sur...

➤ Page 4

Il paraît que...

➤ Page 5

Animations / Permanences

➤ Page 6

Les aventures du RPE

➤ Pages 7 et 8

Culture

➤ Page 9

La recette de Jean-Pierre

➤ Page 10

Le coin des Nounous

➤ Page 11

Vous avez la parole !

➤ Page 12



Comme nous vous l'avons présenté dans « l'info nounou » N°1, le Relais Petite Enfance accompagne les assistantes maternelles.

Qu'est-ce qu'une assistante maternelle ?

Une professionnelle de la petite enfance agréée par le Département.

Être agréée c'est :

- Effectuer une demande écrite auprès du Département,
- Participer à 2 réunions d'informations,
- Recevoir la visite des services du Département, afin de vérifier la conformité du logement d'accueil, l'aptitude du futur professionnel...
- C'est une formation obligatoire avant l'accueil du 1^{er} enfant,
- C'est une seconde session de formation obligatoire, 2 ans ½ plus tard, avec un examen à l'appui, le passage d'un oral du CAP petite enfance....

Et ce n'est qu'une fois toutes ces conditions remplies que le département donnera sa validation.

En quoi consiste le métier d'assistante maternelle :

Les missions :

- > Assurer l'accueil de l'enfant à son domicile,
- > Favoriser le développement du jeune enfant, répondre à ses besoins,
- > Assurer une communication avec le parent,
- > Mettre en place la continuité éducative de la famille.

Les compétences :

- > Capacité d'organisation,
- > Patience/innovation/rigueur,
- > Savoir observer les enfants, afin de déchiffrer les besoins, et d'y répondre au mieux,
- > Un accompagnement rassurant de l'enfant dans ses besoins fondamentaux.
- > Savoir écouter et soutenir la famille.

Etre assistante maternelle, c'est avant tout proposer un accueil positif et des moments plaisirs partagés. C'est aussi des remises en questions, des formations, des échanges professionnels, C'EST UN ACCUEIL INDIVIDUALISE.



Afin d'être dans la continuité de l'action autour de la bientraitance, voici quelques consignes à adopter par chacun, au sein des temps d'animation :

Au niveau des enfants :

- > Les temps d'adaptation (avant l'accueil officiel) doivent se dérouler au domicile de l'assistante maternelle.
- > Respect des besoins des enfants (sécurité, hygiène, écoute...)
- > Observer les enfants,
- > Se mettre à la hauteur des enfants (sur les tapis ou sur les petites chaises),
- > Être attentif à la parole, être à l'écoute des émotions de l'enfant.

Au sein du groupe d'adultes :

- > Aucune obligation de participation aux temps d'animation,
- > Liberté de venir avec ou sans enfant,
- > Discréption (tout ce qui se dit au RPE reste au RPE),
- > Respect des uns et des autres (savoir s'écouter, accueillir les nouvelles assistantes maternelles, être non jugeant, tolérant, faire circuler la parole...),
- > Respect des locaux (propreté, rangement...),
- > Droit à la parole,
- > Partager (jouer avec les enfants.)
- > Transmettre aux collègues (les temps forts, les temps de parole, les retours de formation...),
- > Respect des engagements (spectacle, formation...),
- > Liberté de proposer diverses activités aux enfants,
- > Éviter de parler des familles, en présence des enfants,
- > Avoir un regard bienveillant sur tous (adultes/enfants ...)

Cette charte a été pensée et réfléchie entre les accueillants et les assistantes maternelles, et se doit d'être appliquée par les deux parties.

Cette dernière sera amenée à évoluer selon le groupe et l'évolution des projets.



... La « BIENVEILLANCE » :

Comment amener une activité « découverte » à l'enfant?

- > Tout d'abord, il est important d'observer l'enfant, afin d'avoir conscience de ses compétences, mais aussi de son intérêt de jeux et d'expériences « du moment ».
- > Après ce travail de constat, selon les ressources (*jeux, matériels*) dont vous disposez, vous pouvez proposer l'activité à l'enfant.

Il est important « d'amener cette activité » à l'enfant, c'est-à-dire, de l'avoir préparée en amont, mais aussi d'avoir réfléchi à « l'approche » (*déguisement, musique, marionnette, histoire....*). Plus « l'approche sera magique », et plus l'enfant vous suivra dans cette démarche.

A noter :

- > L'enfant ne doit pas être contraint,
- > Le plaisir doit être partagé (adulte/enfant),
- > L'activité doit être adaptée et modulable (en terme de temps par exemple).
- > Dans un premier temps laissez l'enfant explorer par lui-même (soyez juste une présence, vous pourriez être étonnée de la façon dont il s'approprie la chose)
- > Dans un second temps, proposez lui de vous inviter dans « son monde » (respectez son choix et ses envies, et par conséquent même son éventuel refus).

Ce n'est pas	C'est
Chouchouter	Le respect
Etre dans la complaisance	L'authenticité
La naïveté	L'optimisme
Être aveugle	Le non-jugement
Faire semblant	La disponibilité
Sauver autrui	L'empathie
Être laxiste	La douceur



Les plus drôles « fausses croyances » d'enfants

Les enfants s'imaginent toujours une foule de choses...parfois fausses. Vous nous avez raconté vos anecdotes. Voici les témoignages les plus « loufoques » (mais non dénués d'une certaine logique !)

« Petite, j'étais persuadée que le lait était le pipi de la vache! »

« Je pensais que si on louchait trop longtemps, mes yeux resteraient coincés! »

« Nous avons eu cet hiver une grosse épidémie de VACIVELLE au sein du RPE. »

Marie 2 ans

A La Briquette

Maison de quartier-rue de champagne
Animations : le lundi de 9h à 12h
Permanences : le lundi de 13h30 à 17h30



Aux Floralies

Salle d'activité Restaurant de l'école Marie Curie
Animations : le mardi de 9h à 12h
Permanences : le mardi de 13h30 à 17h30



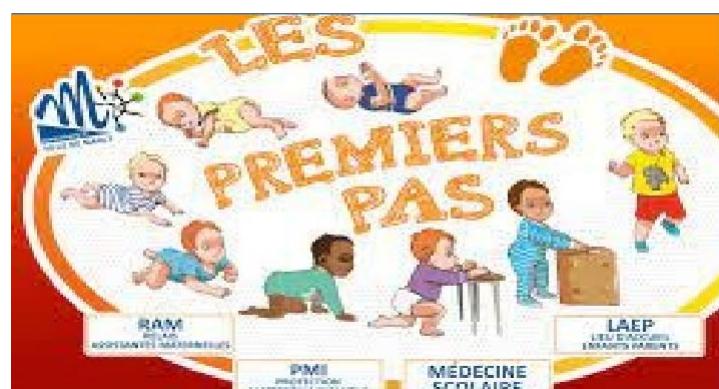
La Perdriole

31, rue Camélinat
Animations : le jeudi de 9h à 12h
Permanences : le jeudi de 13h30 à 17h30



Centre

Les Premiers Pas, rue Jules Vallès
Animations : le vendredi de 9h à 12h
Permanences : le vendredi de 13h30 à 16h



Les aventures du RPE en images



La semaine de la petite enfance



La chasse à l'œuf



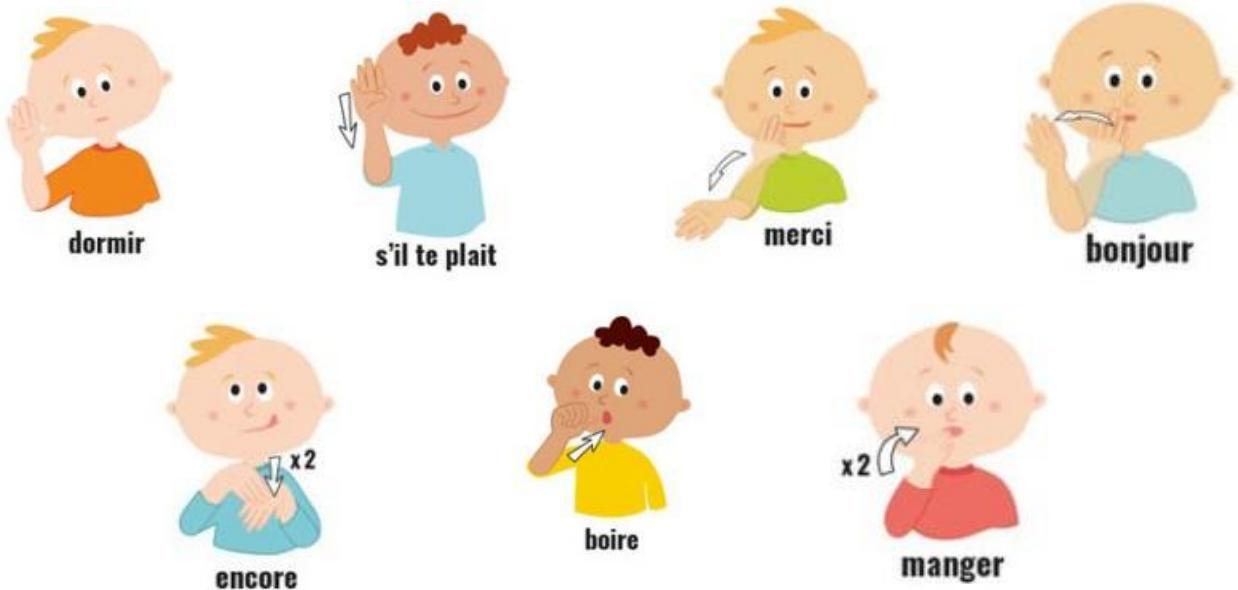
Les ateliers des parents



Un groupe de professionnelles a suivi la formation « un mot/un signe » pour apprendre aux enfants dès leur plus jeune âge à communiquer autrement que par la parole, afin de se faire comprendre de l'adulte.

Depuis, quelques assistantes maternelles ont pris l'habitude avec les familles, de mettre en place ces acquis auprès des tout-petits. Soit par le biais des petits gestes du quotidien (boire, manger, fatigue..) soit par le biais de petites comptines mimées. C'est assez stupéfiant de voir la facilité avec laquelle les tout-petits parviennent ainsi à se faire comprendre.

Un simple mot, un simple signe tel que :



Dans la continuité de nos actions au sein du RPE, nous invitons les familles à participer à divers ateliers à thèmes, le 1er lundi de chaque période de petites vacances scolaires (exceptée décembre).

La prochaine date sera :

Le lundi 10 février 2025 à 10 heures
Au centre social de la Briquette

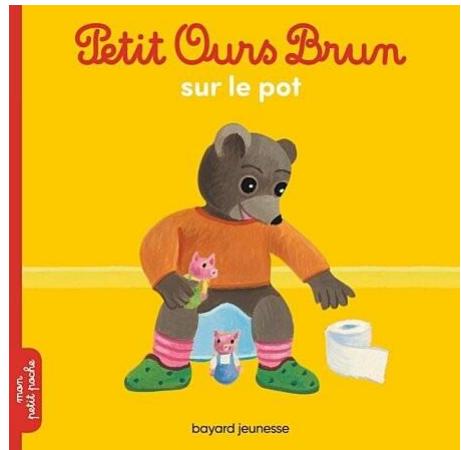
N'hésitez pas à vous y inscrire.



Petit ours brun est en train de jouer.

Soudain, il se met à se dandiner.

Vite, vite, le pot bleu, pour faire pipi comme un grand.....



Les petits grumeaux illustré N°1

Description :

Les tribulations quotidiennes d'une maman et de son grumeau en plusieurs étapes :

-D'abord le pré-grumeautique (ou grossesse).
Angoisse et questionnement,
préparation à l'accouchement, le corps qui se transforme, les humeurs changeantes...

-Et le moment fatidique ! Un grumeau ça change la vie : vie de couple, biberon, petit pot et couche salle, les pipis/cacas, et les amis qui vous évitent.....

Il existe plusieurs illustrés dans cette collection



Le saviez-vous ? De nombreux livres et jeux sont disponibles à la Médiathèque, Bâtiment Rostand, rue Jules Vallès.



La soupe aux champignons (dans un soup-maker)



Ingédients :

- 1 oignon de taille moyenne
- 250 g à 300 g de champignons (de paris et/ou pleurotes), frais, coupés en morceaux.
- Un cube de bouillon de légumes bio,
- une briquette de crème légère,
- épice, ail et fines herbes,
- sel et poivre,
- 1/2 courgette

Préparation :

- 1 - Mettre le tout dans le soup-maker.
- 2 - Ajouter l'eau jusqu'au trait maximum.
- 3 - Lancer le soup-maker en mode mouliné.

Voilà c'est prêt.

Comment proposer les champignons aux bébés :

Dès l'âge de 6 mois, un bébé peut goûter aux champignons cuits et mixés en une crème onctueuse.

De 9 à 12 mois, selon les capacités de mastication du bébé, vous pouvez les incorporer bien cuits, et coupés en petits morceaux (*ou finement hachés*), dans diverses recettes : petites pâtes, blanquette, omelette...

Les bienfaits des champignons :

Ils sont excellents pour la santé de bébé : ce sont de bonnes sources de protéines, de fibres, de vitamine B, de sels minéraux, et de vitamine D, assez rare dans l'alimentation..



Depuis maintenant 12 ans, nous proposons aux assistantes maternelles de réfléchir à un projet spectacle, souvent présenté en fin d'année.

Ce dernier se construit dès le mois de mars. Le groupe d'assistantes maternelles, soutenu par l'équipe, réfléchit aux thèmes, musiques, ainsi qu'aux mises en scène.

L'objectif de cette journée est de valoriser le métier, mais c'est avant tout une aventure humaine, pleine d'émotions.

Fête des assistantes maternelles : Samedi 30 novembre 2024

Formations continues :

Si vous avez des souhaits de formation, n'hésitez pas à contacter l'équipe, via l'adresse mail : relaispetiteenfance@marly.fr

Vous pouvez partir en formation soit avec l'aide du rpe, soit de manière individuelle. Vous pouvez vous rendre sur le site « IPERIA » ou « CREAFI », qui sont des organismes avec lesquels nous travaillons très souvent, et qui ont un large panel de formations. Il en existe d'autres que vous pouvez trouver via internet.

Ces temps de formations peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel :

- Soit pendant le temps d'accueil
- Soit le samedi ou en soirée

Ces dernières sont rémunérées (*sur le nombre d'heures de formation, sur les frais kilométriques et les repas*).

Cette année 2 formations se sont déroulées :

- Un mot/un signe
- SST secours au domicile de l'assistante maternelle.

Projets :

> Cette année le relais petite enfance, accompagné de 4 assistantes maternelles, s'est lancé dans le projet « Pilou/filou », qui a nécessité 2 jours de formations, et un accompagnement sur le terrain.

> Il a participé en collaboration avec la crèche municipale de la Perdriole, à la semaine de la petite enfance. Le 23 mars dernier, les familles étaient invitées à venir découvrir les divers espaces sur le thème de la forêt, guidées par leurs enfants.

Vous avez la parole



Cet espace vous est dédié à vous lecteur. Une question ? un conseil ? une recette à partager ? une activité que vous faites avec les enfants ? une information ? un souhait de formation ? une anecdote ? une idée ? une remarque ?

Dans le cadre des accueils du matin, les professionnels transmettent leur savoir-faire et leur savoir-être.

Diverses questions nous sont posées, voici quelques réflexions :

- > Quand l'enfant arrive plus tôt le matin (*que l'heure initialement prévue au contrat de travail*), comment je m'organise avec ma propre famille ?
- > Quand le parent vient rechercher l'enfant le soir, ce dernier saute dans le canapé, brave les interdits, comment gérer ?
- > Comment faire vivre au mieux mon contrat de travail avec mon employeur ?

Voilà des questionnements soulevés au sein des différents temps d'accueils et de formations.

Le vécu et les expériences de chacun, permettent de réfléchir à de potentielles solutions à apporter.

Témoignage de Amandine (*surnommée Tantine*) :

« Si je n'étais pas venue au relais, j'aurais arrêté la profession, car je n'aurai pas eu les conseils de l'équipe, ni le soutien de mes collègues assistantes maternelles »

N'oubliez pas le relais vous accompagne également sur le volet administratif :

- > *Vous avez des difficultés à trouver un mode d'accueil adapté à vos besoins ?*
- > *Vous avez besoin d'aide dans l'établissement du contrat de travail ? Pour l'élaboration de la fiche de paie ?*
- > *Vous vous posez diverses questions quant au 1er entretien avec la professionnelle (quelles questions sont à poser ? A quoi être attentif ..)*

Le Relais Petite Enfance fonctionne avec : Mme Houillon (*responsable*), M. Caridroit (*accueillant*)



N'hésitez pas à franchir les portes.